

C'est ainsi que fonctionne le processus de débat contradictoire. Le député d'en face ne croit pas, et il l'a dit à maintes reprises, dans de nombreuses interventions, que le milieu des affaires s'autodiscipline. Le système de parti exige des règles et des arbitres pour les faire respecter. C'est de là que vient le processus de débat contradictoire.

J'ai juste voulu souligner un ou deux points concernant le maintien de l'engagement dont il a parlé. C'est honteux. Il n'y a pas de discipline au sein de son propre parti pour les genres de comportements qui nous viennent facilement à l'esprit. Si ça change, tant mieux, mais la Chambre doit appliquer son propre Règlement. Si on l'ouvre on constate que l'article 10 dit:

[Le Président] maintient l'ordre et le décorum et décide des questions d'ordre.

Nous avons l'obligation d'encourager la présidence à agir et d'appuyer ses décisions. C'est notre responsabilité en tant que membres de cette institution. Je n'ai pas de problèmes à cet égard. Si le NPD estime que l'on n'a pas besoin d'ordre et que nous devrions nous passer d'un arbitre, qu'il faut éliminer le Président et dire que certaines responsabilités incomberont dorénavant aux leaders et aux whips des partis, etc., alors discutons-en.

Je dirais que, franchement, je ne connais pas d'exemple de processus contradictoires où un tel principe fonctionne. Quand vous appartenez à un groupe, une équipe, une partie de vos responsabilités est le moral du groupe, sa stratégie, etc. et, bien sûr, vous êtes parfois portés à profiter des règles, à les pousser à leur limite. On ne peut vous en tenir rigueur. Vous avez une réunion pour cela tous les matins. Dire ensuite qu'il faut sévir contre ceux qui outrepassent un peu les règles, c'est exagéré. La discipline est faite par la présidence. C'est prévu au Règlement. C'est la même chose dans un tribunal.

Pouvez-vous imaginer un tribunal où les deux avocats des parties décideraient eux-mêmes de ce qui est recevable et de ce qui ne l'est pas? Non, c'est pour cela qu'il y a un juge entre les deux qui décide. La procédure contradictoire vise à donner le maximum de chances à leurs clients. C'est pareil ici. Collectivement nous devons dire à la présidence que nous voulons que le Règlement soit appliqué et que nous sommes unanimement derrière elle. Si nous ne faisons pas cela, c'est l'institution qui en souffrira.

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, j'ai l'impression d'être du même avis que le whip du gouvernement sur deux ou trois points importants. Il s'agit tout d'abord du point qu'il a fait valoir en disant qu'on effectuait ici des heures et des heures de travail, en comité et dans les bureaux, sans que les

### *Initiatives ministérielles*

Canadiens en entendent parler. Ils ne voient que la séquence de trente secondes. De temps en temps, c'est presque un concours ici pour se faire remarquer de façon à obtenir une séquence de trente secondes au lieu d'essayer de promouvoir une cause ou une initiative particulière. Je partage donc l'opinion du député à ce sujet.

Il a fait une autre observation que j'ai trouvée intéressante. Il a avancé que les médias auraient aussi des comptes à rendre. Tenez ce manège qui se passe après la période des questions et dont, je suis sûr, la plupart des Canadiens ne sont pas au courant. Des députés se précipitent à l'extérieur de la Chambre et se promènent de long en large dans l'espoir de tomber sur un journaliste qui leur accorderait une entrevue pour les médias ou la télévision nationale.

J'ai vu aujourd'hui un de mes collègues de Scarborough se faire brutaliser. C'est un homme qui a passé la majeure partie de sa vie à lutter pour les droits de la personne et il l'a fait d'une façon très progressiste. Il travaillait sur un énoncé de politique. En fait, les médias ont rapporté des choses qui ne figurent pas dans son texte. Ils ont mentionné des choses comme des camps de concentration et des termes que mon collègue n'a certainement pas utilisés. Je le sais, parce que je lui ai parlé. Voilà que tout d'un coup, les trois années de dur labeur du député s'envolent en fumée parce que les médias ont pu déformer les choses et les arranger à leur façon.

• (1320)

Je voudrais poser une question au député. Comme il est ici depuis longtemps, a-t-il une idée originale de ce qu'on pourrait faire pour que cette tribune nationale s'intéresse un peu plus au fond des questions qui sont débattues plutôt qu'aux tactiques que l'on déploie ici?

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, simplement et brièvement, je crois qu'une question de privilège s'imposerait. Au cours des dix dernières années, j'y ai eu recours de temps en temps. Il est dit clairement dans cette série de livres, qui renferment les règles et les précédents auxquels nous sommes soumis, que tout renseignement erroné ou intentionnellement déformé qui jette le discrédit sur notre institution est un outrage au Parlement qui doit être condamné par ce dernier. Décapitez-le et faites-le fusiller.

Nous en avons le pouvoir. Nous sommes la plus haute instance de ce pays. Il faut en avoir la volonté. Nous devons être convaincus que cette institution est plus importante que chacun d'entre nous. Nous devons prendre au sérieux l'obligation et la responsabilité qui nous incombent de protéger la réputation de cette institution.